



# INFO CSE MED

**24 juillet 2024**



## LCL MA BANQUE PRIVÉE : LA REFONTE !

De profonds changements vont s'opérer sur ce pôle stratégique de LCL. Deux services distincts seront créés : la BP Premium et la BP First selon le profil des clients.

Cette nouvelle organisation va engendrer des transformations profondes des métiers BP.

Les CEP (Conseillers en Patrimoine) auront en charge entre 550 et 850 clients au lieu de 450 actuellement !!!

De plus, ils n'auront plus l'appui des conseillers adjoints mais d'une équipe BAQ de LCL Mon Contact basée à Villejuif.

Les conseillers BP sont moins impactés : ils vont devenir Banquiers Privés avec un portefeuille moins étoffé et l'accès à des spécialistes fiscalistes et juridiques. Ils seront épaulés par des Conseillers Assurances et Services (ex-conseillers Adjoints BP). Ces derniers n'auront plus de portefeuille mais verront leur RVP Cible augmentée à 3650€.

Même si de nouveaux métiers sont créés (coachs, banquiers Private Equity, conseillers spécialisés en financements complexes, responsables Assurances & Services), ce projet s'accompagnera de suppression de postes sans toutefois entraîner de licenciements selon la direction.

Une expertise, lancée par les élus nationaux CSEC, donnera ses conclusions en octobre prochain.

Dans cette attente, vos élus CSE Méditerranée ont voté à l'unanimité une délibération pour ne pas être consultés sur ce dossier du fait de l'absence de spécificités locales, des impacts RH sur notre périmètre et surtout il fait l'impasse sur la dégradation des conditions de travail que cette nouvelle organisation va engendrer.

Pour mémoire, les experts d'Ipso Facto avaient déjà sonné l'alerte suite aux résultats du questionnaire sur la présence forte de risques psycho-sociaux au sein de la BP Méditerranée.

**Le processus social n'étant pas achevé, aucun entretien RH ne doit se dérouler pour le moment.**

**Si vous êtes sollicités par votre RDI et/ou manager, contactez-nous !!**

## LA PPV ARRIVE ENFIN !!

Dès fin août, vous pourrez la placer sur votre PEE/PERCOL pour bénéficier d'une exonération d'impôt sur le revenu pour la défiscaliser entre le 26 août et le 9 septembre prochain.

Cette PPV sera versée aux salariés liés par un contrat de travail au 31 juillet 2024 et dont la rémunération brute perçue sur les 12 derniers mois est inférieure ou égale à 3 SMIC. Par ailleurs, cette prime ne sera pas proratisée en fonction du temps de travail, ni en fonction de la date d'entrée dans les effectifs pour les salariés ayant rejoint LCL avant le 31 juillet 2024.

Si vous optez pour le versement sur compte bancaire, celui-ci interviendra sur votre paie LCL de septembre.

## FERMETURE EN VUE DE L'AGENCE MARSEILLE MINIMES

Encore une fois la Direction a décidé de fermer une agence alors qu'elle ne figurait pas à l'origine dans le projet de maillage. A défaut d'avoir pu trouver des locaux plus conviviaux, LCL fait le choix de fermer Minimes.

Toutefois dans le dossier présenté en CSE, l'absence de nombreux d'éléments ne permettaient d'éclairer vos élus quant au repositionnement des salariés et des clients qui seraient dispatchés dans le multisite de Marseille Libération.

La DDR s'est engagée à compléter le dossier pour une information complémentaire lors du CSE de Septembre prochain.

A suivre....

Pas de compensation RVP pour ceux qui remplacent les DA, mais en cas de période longue de remplacement, il est possible de faire une demande à la DR ou DGA.

Il nous a bien été confirmé que les Conseillers d'Accueil sont bien éligibles au télétravail comme leurs collègues du réseau, sous réserve, bien sûr, d'une connexion internet et l'autonomie du collaborateur.

### Le saviez-vous ??

Il existe un partenariat entre LCL et le réseau de crèches "Le Petit Chaperon Rouge" (LPCR) qui permet un mode de garde ponctuel de 60 jours par an, par collaborateur, proposé dans toute la France. Le processus d'enregistrement se fait sur le site LPCR avec le code 94LCL, si problème pour s'inscrire envoyer un mail à <https://easyrh.lcl.fr/app/foryou> et contactez vos élus CFDT.

**Toute l'équipe CFDT  
vous souhaite de  
belles vacances d'été !**

**Vos élus CFDT à ce CSE :**



Nathalie CHABRAND 06 28 35 09 03 / Quentin FAVRE 06 78 46 30 79 / Christelle FAMILIAR 06 03 15 78 66 / Estelle PARMENTELAT 06 29 46 32 12 / Frédéric FIOL 06 16 96 24 64 / Danièle GUEZ

Représentante Syndicale : Marianne GORSSE